

Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} aout 2023, un nouveau dispositif réglementaire va voir le jour sur notre commune, il s'agit du **PERMIS DE LOUER**.

Le permis de louer s'adresse avant tout aux propriétaires qui louent un ou plusieurs logements mais nous avons souhaité que l'ensemble des habitants du secteur soit informé de cette démarche. En effet, sa mise en place doit se concevoir avant tout comme **un levier d'action positif, en faveur de l'amélioration de la qualité de l'habitat au sens large**.

Vous trouverez joint à ce courrier, la plaquette explicative de ce nouveau dispositif, permettant de répondre à bon nombre de questions. Pour résumer, la commune pourra refuser ou soumettre **à conditions, la mise en location d'un logement** susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et/ou à la salubrité publique. L'objectif étant de lutter contre l'habitat indigne qui n'épargne pas notre jolie commune.

Dans ce document, vous trouverez également le détail des **accompagnements** proposés afin **d'améliorer vos conditions de logement** que vous soyez locataire, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur. Ils sont gratuits. N'hésitez pas à les solliciter.

D'autre part, la commune apporte depuis plusieurs années un coup de pouce supplémentaire pour ce qui concerne les travaux de façades dans le secteur du centre-ville par deux dispositifs :

- L'opération façade avec un financement d'une partie des travaux de rénovation
- L'opération volet qui sera organisée en septembre 2023 après deux ans d'absence

Grâce à cela, la commune souhaite poursuivre son action sur le cadre de vie afin d'en faire un atout attractif. Pour nous permettre d'échanger sur tous ces sujets, une réunion publique est organisée

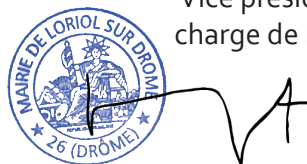
le jeudi 11 mai 2023 à 18h30 à la salle des fêtes.

Dans l'attente de vous y rencontrer pour de plus amples informations, recevez nos salutations les plus cordiales.

Claude AURIAS
Conseiller Régional
Maire de Loriol sur Drôme



Catherine JAQUOT
Adjointe à la Solidarité et à la Citoyenneté
Vice présidente à l'intercommunalité en
charge de la Vie sociale et de la politique
de la ville et de l'habitat



Vous trouverez au verso : le plan du périmètre du permis de LOUER.



PLAN DU PÉRIMÈTRE

